**LE CERCLE DE RECHERCHES GENEALOGIQUES DU PERCHE-GOUET**

**en quelques mots**

Notre association, créée en 1985 avait, à l’origine pour but de **regrouper les généalogistes amateurs** dont les ancêtres se trouvent entre autres **dans le Perche-Gouet, province qui comprenait avant 1790 les cinq baronnies d’Alluyes, Authon (**Authon-du-Perche)**, La Bazoche** (La Bazoche-Gouet)**, Brou et Montmirail**. L’ancienne province du Perche-Gouet couvre actuellement quelques cantons d'Eure et Loir, de la Sarthe et du Loir-et-Cher. Plus de 1 000 adhérents répartis sur toute la France composent notre cercle.

Au fil des ans, le champ d’action géographique de notre association s’est étendu. Il couvre désormais :

* **les arrondissements de Nogent-le-Rotrou, Châteaudun** et Chartres (à l’exception de sa partie nord-est) pour l’Eure-et-Loir ;
* **celui de Mamers et l’ancien arrondissement de Saint-Calais** (et commence à s’étendre sur l’arrondissement du Mans) pour la Sarthe ;
* la quasi-totalité du Loir-et-Cher ;
* et les anciens cantons du Theil, de Nocé, Bellême et Rémalard dans l’Orne.

Si vos recherches portent sur ces zones, nous pouvons certainement vous aider.

**NOS ACTIVITES**

Depuis plus de 30 ans, de nombreux bénévoles travaillent au **relevé systématique et complet des actes de naissances, mariages et décès** (cf. l'état des dépouillements sur notre site Internet : *Le Cercle > Etat des relevés*), des **tables décennales**, des **actes notariés**, des **recensements** ou des **registres de l’enregistrement**. Ces relevés sont mis en consultation sur notre site Internet à destination de nos adhérents (certains dépouillements sont, en outre, selon la volonté de leurs auteurs) en accès libre à tous les internautes.

Nous mettons également en ligne, au fil du temps :

* **les photos de registres**, qui ne l’ont pas été par les archives départementales (nous couvrons petit à petit l’intégralité des lacunes des Archives départementales d’Eure-et-Loir) ;
* **les photos des tables décennales** de la première moitié du XXe siècle (pour la Sarthe) ;
* **les photos de liasses d’archives notariales** (depuis novembre 2018).

Nous procédons à **l’indexation de nos relevés sur les photos d’archives en ligne** (soit sur celles des sites des archives départementales, soit sur celles de notre site) : d’un clic, à partir de l’acte dépouillé, il est ainsi possible d’accéder directement à la photo de la page concernée du registre correspondant.

**Un espace intitulé « Histoire des Communes » sur notre site Internet** nous permet de regrouper **toutes les informations à caractère historique, géographique, toponymique relatifs aux communes** situées dans notre ressort : **liste de personnalités et de titulaires de professions remarquables et éléments biographiques**, liste des lieux-dits et écarts, liste des rues, quartiers et immeubles et éléments d’histoire, monographies, photos et cartes postales…

Nous alimentons également **diverses bases de données d’intérêt général** (**voyageurs**, **religieux**, gendarmes, enfants en nourrice, cimetières, **monuments aux morts**, écrous, jugements…).

**NOTRE PRESENCE SUR INTERNET**

Elle se manifeste principalement par notre site Internet <http://www.perche-gouet.net/>, sur lequel vous retrouverez, soit dans sa partie publique, soit dans sa partie réservée aux adhérents, tous les éléments précédemment cités.

Prenez le temps de découvrir chaque élément de menu de ce site. Il est extrêmement riche et comporte de très nombreuses ressources généalogiques, photographiques, historiques ou géographiques.

Vous y trouverez également :

* le répertoire de nos travaux régulièrement mis à jour ;
* une liste des adhérents (avec les coordonnées de ceux souhaitant les communiquer) ;
* le répertoire des couples présents dans la généalogie de nos adhérents ;
* les anciens numéros de notre revue trimestrielle, Le Souaton ;
* des informations générales sur le Perche-Gouet, les quatre départements et les paroisses sur lesquels nous travaillons.

La majeure partie de nos dépouillements est également consultable (outre le formulaire de consultation propre aux adhérents : <http://www.perche-gouet.net/adherents/recherche.php>) sur le site Geneabank (<http://www.geneabank.org>). Depuis près de vingt ans, ce système permet à tous les adhérents des associations participant à Geneabank de consulter nos dépouillements sur Internet (<http://www.perche-gouet.net/association/geneabank.html>). Attention néanmoins, l’inventaire des relevés de notre association présents sur le site Geneabank n’est plus à jour : préférez l’état des relevés sur notre site qui est mis à jour quotidiennement.

Grâce à Geneabank et à votre adhésion au CRGPG, vous pouvez **interroger les bases données de toutes les associations participant à Geneabank grâce aux points** qui vous sont accordés tous les trimestres.

**COMMENT UTILISER LES RESSOURCES INTERNET ?**

***Votre identifiant et votre mot de passe pour accéder aux ressources de notre site***

Lors de votre inscription, vous avez reçu par courrier électronique votre identifiant et votre mot de passe. Toutes les bases de données réservées aux adhérents (et plus généralement toutes les parties du site Internet réservées aux adhérents) sont accessibles grâce à cet identifiant et à votre mot de passe. Votre navigateur vous les demandera la première fois que vous souhaiterez y accéder.

***Votre identifiant et votre mot de passe pour accéder aux bases de données des autres associations présentes sur Geneabank***

L’identifiant à utiliser est le même que l’identifiant permettant d’accéder au site de notre association précédé de « crgpg ». Exemple : si votre identifiant est « dupont », votre identifiant Geneabank est « crgpgdupont ». Le mot de passe est, lui, identique.

**LES AUTRES RESSOURCES**

Dans notre bulletin trimestriel, **LE SOUATON**, vous trouverez des informations générales, des articles de fond à caractère historique ou généalogique et des listes de couples de nos adhérents et certainement des cousinages. Pensez à nous envoyer votre liste suivant le modèle trouvé dans le bulletin afin que nous puissions la publier.

Dans ce même bulletin, vous pourrez poser des questions. Etablissez celles-ci clairement en indiquant approximativement les lieux et dates de vos recherches. Nous vous rappelons que nous n'avons pas accès aux actes de moins de 75 ans, vous ne pouvez donc pas poser de questions pour ces périodes. Nous publions les questions dans l'ordre d'arrivée, en limitant le nombre de questions par adhérent si la quantité de questions reçues au cours du trimestre est trop importante. Notre bulletin est achevé environ deux mois avant son édition.

**COTISATION**

La cotisation annuelle est de :

* 15 euros (sans bulletin trimestriel) ;
* 16 euros (avec bulletin trimestriel Le Souaton en téléchargement).

Elle vous donne accès à toutes les ressources énumérées ci-avant.

**SI VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER**

Tous nos travaux sont réalisés par des adhérents bénévoles, qui acceptent de nous consacrer une partie de leur temps, soit pour dépouiller un registre en ligne (ou aux archives départementales), soit pour faire des photos (en communes ou aux archives), soit pour vérifier des dépouillements, soit encore pour informatiser ces mêmes dépouillements ou pour les indexer en ligne.

Vous pouvez travailler directement en ligne ou enregistrer vos relevés sous un logiciel de type tableur (Microsoft Excel, LibreOffice…) par exemple. Vous pourrez ainsi contribuer à l’avancement des dépouillements sur la région qui vous intéresse.

Si vous souhaitez nous aider et avant d’entamer un dépouillement, prenez contact avec nous afin de vous assurer qu’un autre adhérent n’est pas déjà en train de réaliser ce travail (à l’adresse perche.gouet@free.fr).

**SI VOUS SOUHAITEZ NOUS RENCONTRER**

Nous disposons d’une salle de réunion aux archives départementales de l’Eure-et-Loir à Chartres. Nous y organisons une réunion par mois. Les dates sont mentionnées sur la page d’accueil de notre site Internet.

La présidente de l’association, Mme Bidault, et plusieurs membres de l’association, sont généralement présents le vendredi aux archives départementales de la Sarthe au Mans. Toutefois, il est indispensable, si vous souhaitez nous y rencontrer, de vous assurer au préalable, par un courriel, de notre présence le vendredi concerné (par courriel à l’adresse perche.gouet@free.fr).

**POUR NOUS JOINDRE**

Une adresse postale unique qui est à la fois l’adresse de correspondance et l’adresse du siège de l’association : **C.R.G.P.G. - 4 hameau de la Maigretière – 72450 MONTFORT-LE-GESNOIS**

Pour nous joindre, privilégiez le courriel

Un téléphone : Mme BIDAULT – 09 50 25 91 29

Une adresse e-mail (générale) info@perche-gouet.net

Pour la consultation par Geneabank geneabank@perche-gouet.net

Tous vos règlements par chèque bancaire (adhésion, dons, achats de tables de naissances, mariages ou décès), sont à libeller exclusivement à l'ordre du C.R.G.P.G.

Il est rappelé que vous pouvez payer ou renouveler votre cotisation en ligne par carte bancaire. Le montant du repas de l’assemblée générale annuelle est également payable en ligne.

**COMMENT DEBUTER VOS RECHERCHES ?**

**1 - Interrogez votre famille et recherchez les principaux « papiers de famille ».**

Pour débuter votre généalogie, commencez par rechercher dans vos papiers personnels ou ceux de vos parents les livrets de famille, les actes notariés (donations, héritages ou autres). Interrogez la famille. Vous obtiendrez souvent une série de renseignements qui vous permettront de remplir les premières cases de votre arbre.

**2 - Rendez-vous sur le site internet des Archives départementales concernées (ou déplacez-vous aux archives départementales ou en mairie).**

Dès que vous disposerez d’une date et d’un lieu (de mariage notamment) au XIXe siècle, vous pourrez vous rendre sur le site des archives départementales concernées pour consulter l’acte en question :

* <http://archives.sarthe.fr> pour la Sarthe ;
* <http://www.archives28.fr> pour l’Eure-et-Loir ;
* <http://www.culture41.fr/Archives-departementales/Rechercher-et-contribuer/Archives-en-ligne> pour le Loir-et-Cher ;
* <http://archives.orne.fr/consultez/consultez.html> pour l’Orne.

Il est important de vérifier tous les renseignements glanés (et notamment les informations orales). Sur les sites des archives départementales, vous serez sûr de trouver toutes les paroisses (avant 1792) et communes (après 1792) du département. Dans les mairies, la composition des fonds est variable (selon que la commune a, ou non, déposé son exemplaire aux Archives). Il est préférable de vous renseigner avant de vous y rendre, afin d’éviter un déplacement inutile.

**3 - Ce que vous trouverez dans les actes.**

Dans un acte de mariage postérieur à 1800, vous trouverez dates et lieux de naissance, profession, domicile des époux noms et prénoms des parents, éventuellement leurs dates et lieux de décès. Dans un acte de naissance, nom et prénom du nouveau-né, nom et prénoms des parents et éventuellement âges et professions. Dans un acte de décès nom et prénoms du décédé, âge, lieu de naissance et date, nom et prénoms des parents, nom du conjoint.

**4 - Pour aller plus loin.**

Pour vous organiser et connaître toutes les méthodes de recherche il est utile de se procurer un livre, il en existe de nombreux dans le commerce pour des sommes modiques. Vous pourrez également trouver sur Internet de nombreux sites d’initiation.

**5 - Recommandations importantes.**

Lorsque vous adressez un courrier dans une mairie ou à un de nos adhérents, n'omettez jamais de joindre une enveloppe timbrée pour la réponse, et des timbres pour les photocopies éventuelles.

**CERCLE DE RECHERCHES GENEALOGIQUES**

**DU PERCHE GOUET**

**Siège Social – 4 hameau de la Maigretière – 72450 MONTFORT-LE-GESNOIS**

**Siret 391 816 964 00012 - APE 913E**

**Association loi 1901**

### Adresse du courrier : C.R.G.P.G. 4, Hameau de la Maigretière 72450 Montfort-le-Gesnois

#### BULLETIN D’ADHESION

**Je soussigné(e) …………………………………………………………………………………**

**Date et lieu de naissance……………………………………………………………………….**

**Profession …………………………………………… ……………………………… ……….**

**Téléphone………………………………... E. mail…………………………………………….**

**Adresse …………………………………………………………………………………………**

 **…………………………………………………………………………………………………..**

**demande mon adhésion au Cercle de Recherches Généalogiques du Perche-Gouet et remet avec la présente la cotisation annuelle de 15 euros (cotisation simple sans bulletin) ou 16 euros (cotisation et bulletin par mail).**

 **Fait à …………………………….**

 **Le ………………………………..**

 **Signature**

**N.B La cotisation prenant effet au 1er Janvier, les numéros de notre bulletin « Le Souaton) édités l’année de votre adhésion vous seront remis.**

**Si vous prenez votre adhésion après le 30 septembre veuillez préciser si vous voulez qu’elle prenne effet pour l’année en cours ou au 1er janvier de l’année suivante**